

S'Dorfblättla



## Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs  
Chers Jungholtziens et Jungholtziennes

Il paraît que la vie est un long fleuve tranquille... Pour ma part, en préparant le compte administratif 2023 et le budget prévisionnel 2024, je n'en suis pas si convaincu... sans argent, même le miel est amer... et il est d'autant plus amer de constater que l'Etat n'entend pas l'appel au secours des maires ! Nous pouvons nous interroger sur ce que nous réserve 2024 !

S'il nous a fallu être agiles dans nos décisions, nous sommes convaincu que nous devons, en cette période tourmentée, offrir un pôle de stabilité à nos familles, et à nos habitants.

Notre ambition est de rester dans la dynamique mise en place pour réparer, rénover, améliorer notre cadre de vie et adapter la qualité de notre bâti ancien, aux nouvelles données énergétiques. Un soin particulier est apporté à notre voirie, à la propreté et à l'embellissement de notre village. Plusieurs projets importants verront le jour cette année, les plus importants étant la continuité du programme de rénovation de plusieurs voiries (voir page 6).

Mais aussi, d'ici à l'été, l'inauguration du sentier de découverte du vallon de Thierenbach que nous avons réalisé grâce au soutien financier du LEADER et de la CeA dans le cadre du Gerplan en collaboration étroite avec la ville de Sultz et avec la participation à la conception des panneaux pédagogiques du CPIE des Hautes-Vosges, des Brigades Vertes, du Club Vosgien, de l'ONF, de la LPO et de l'Office du Tourisme de Guebwiller. Un sentier bucolique à vocation pédagogique sera exclusivement réservé aux marcheurs et permettra aux jeunes et aux moins jeunes de se reconnecter avec la nature.

Nous mettons également tout en œuvre pour tenir nos engagements de modération fiscale, malgré la baisse des concours de l'Etat et des prélèvements opérés nationalement au profit d'autres municipalités jugées plus prioritaires

que la nôtre. Ainsi nous n'avons pas modifié les taux de la fiscalité pour 2024.

C'est donc pleins d'espoir et de confiance que nous nous tournons vers la seconde moitié de ce mandat, nous sommes conscients qu'il restera toujours des choses à faire. Soyez assurés que la motivation de l'équipe reste pleine et entière. Les élus ont en commun la même passion : s'investir au service des habitants de notre si beau village.

Je tiens à remercier leur engagement sans faille à mes côtés, afin que Jungholtz reste un village où il fait bon vivre.

Je tiens aussi à remercier tous les bénévoles et toutes les associations qui s'engagent pour animer la convivialité dans notre village et ce en toute saison ! C'est aussi grâce à eux que notre commune bénéficie d'un tel dynamisme.

Bien sincèrement à vous,

Guy Habecker ■

**Jungholtz**  
**Marché aux puces**  
**Dimanche 30 juin 2024**

Inscriptions :  
Francis LAUCHER  
12, rue de Thierenbach  
68500 JUNGHOLTZ  
06 01 33 27 50

Accueil exposants 5h30  
Marché de 7h à 17h  
13 € les 5 mètres 10€ caution place propre  
Organisé par l'Association Coup de Coeur

# Vœux du Maire



Exercice traditionnel du mois de janvier, la cérémonie des vœux de la municipalité, s'est déroulée le vendredi 05 janvier 2024 en présence de nombreux habitants du village, des élus des communes voisines, des élus des instances locales et départementales, des représentants de la gendarmerie, des brigades vertes, des pompiers, des associations et des entreprises locales, de la paroisse et du personnel communal.

A mi-mandat, ce fut l'occasion pour le maire de faire le point sur les travaux et actions menées au courant de l'année 2023, mais aussi d'aborder les projets à venir en espérant que 2024 soit placée sous le signe de la sérénité et de la paix. Il a émis le souhait que nous puissions aborder cette nouvelle année collectivement, en ayant toujours à l'esprit comme le disait *Pierre de Coubertin* que **'Chaque difficulté rencontrée doit être l'occasion d'un nouveau progrès'**. Qu'il s'agisse de lutter contre les périls environnementaux, les menaces terroristes ou contre les difficultés économiques et sociales, une solution durable fait appel à une détermination collective et une action coordonnée et ce n'est qu'ensemble que nous pourrons progresser et prendre les bonnes décisions. L'industriel Henry Ford disait : **"Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite."**

Après avoir évoqué les faits marquants de l'année 2023, et particulièrement le départ prématuré de François Meyer son prédécesseur, il a aussi rappelé l'entrée dans les festivités du grand jubilé de la basilique de Thierenbach qui durant la période 2023-2026 va voir se succéder de nombreuses dates anniversaires dont les 300 ans de la construction de l'église actuelle, le 100<sup>ème</sup> anniversaire des orgues et la célébration du 90<sup>ème</sup> anniversaire de l'élévation de l'église du pèlerinage au rang de basilique mineure.

Puis il est revenu sur les réalisations de l'année passée et a mentionné les chantiers les plus importants : la sécurité incendie, les travaux de rénovation énergétique et le remplacement du vitrage de la salle polyvalente, l'éclairage public intelligent (chemin des pèlerins et parking de la salle polyvalente) le ravalement des façades du bâtiment mairie/école et la révision de la toiture, la 1<sup>ère</sup> tranche des travaux de sécurisation de la traversée du village avec la mise en place de coussins berlinois, l'installation d'une bande d'éveil à la vigilance à la basilique, la mise en conformité de l'installation alarme incendie SSI de la salle, la rénovation de la signalisation horizontale et verticale rue de Sultz et rue de Rimbach, le remplacement des dalles de plafond à l'école maternelle, la rénovation de l'enrochement de l'étang (une 'opération blanche' pour la commune, grâce à l'appui financiers de la CeA et de l'association des pêcheurs), les travaux de la rue des Cigognes et l'extrémité de la rue des Tuiles, sans oublier les travaux réalisés lors de la journée citoyenne ...

Les travaux programmés pour 2024 s'inscrivent dans la continuité : travaux de voirie : rue de la Chapelle et rue de la Forêt, 2<sup>ème</sup> tranche de la sécurisation de la traversée du village, 2<sup>ème</sup> tranche isolation & aménagement combles de la mairie, étude pour la rénovation du système de chauffage de la salle polyvalente, finalisation du sentier pédagogique, concrétisation du bail emphytéotique avec le Consistoire Israélite, reprise des concessions perpétuelles laissées à l'abandon, renégociation des baux communaux...

Le défi de 2024 sera, une fois de plus, de maintenir un service public de qualité dans un contexte budgétaire et réglementaire de plus en plus contraints. Il abordait aussi la complexité de la fonction de maire et la crise énergétique qui nous touche, tous, de plein fouet, y compris les collectivités. Pour faire face à cette situation, la commune n'a heureusement pas attendu pour agir, nous avons déjà fait de gros efforts pour limiter nos consommations. Nous devons poursuivre ces efforts en 2024 et trouver de nouvelles pistes d'économies sur le budget de fonctionnement.

Le maire a toutefois tenu à annoncer une bonne nouvelle : *"La commission des finances planche sur la préparation du budget 2024 et dans un souci de solidarité met tout en œuvre pour présenter un budget équilibré sans avoir à augmenter la fiscalité locale pour 2024"*.

Puis il a passé la parole aux invité(e)s dont *Mme Angélique Muller qui en sa qualité de 1<sup>ère</sup> vice présidente de la CCRG représentait le président Marcello Rotolo et Mme Karine Pagliarulo, conseillère d'Alsace et Vice présidente de la CeA.*



Avant de conclure ce sont les quêtes pour La Ligue et les donneurs de sang qui ont été mis à l'honneur. Puis chacun a pu échanger lors d'un moment de convivialité venu clôturer la cérémonie. ■

## La "Doyenne" de Jungholtz se prépare pour son 100<sup>ème</sup> anniversaire

Dans quelques jours, **Mme Jeanne Poggi, doyenne de notre village** fêtera son 100<sup>ème</sup> anniversaire. Elle est née le 5 mai 1924 et vit toujours, entourée de sa famille, dans sa maison perchée sur les hauteurs de Jungholtz à l'emplacement de l'ancien château !

Un poète disait : "Avoir 100 ans c'est avoir connu le temps d'avant. Avoir 100 ans c'est avoir connu les temps anciens où tout se construisait de ses mains. Avoir 100 ans c'est être un géant, c'est avoir voyagé à travers le temps. L'anniversaire des 100 ans est un cadeau offert à ceux qui ont su cultiver la patience. Fêter son siècle de vie, c'est se souvenir d'hier, profiter du présent sans penser à demain".

Atteindre cet âge vénérable, ne signifie pas que vous ne pouvez pas penser à l'avenir. Et puis, il y a tous ces avantages ... le droit de se plaindre autant qu'on veut, et bien sûr, le privilège de tout oublier cinq minutes après l'avoir entendu ... Et si quelqu'un vous demande si vous sentez le poids de l'âge, dites lui simplement que vous vous sentez comme une voiture d'occasion... un peu rouillée, pas très rapide, mais toujours

capable de faire un bon voyage ! N'arrêtez pas de chercher à avoir des activités qui vous plaisent... Mettez de la couleur dans les jours qui seraient teintés de grisaille... Souriez aux petites choses de la vie qui mettent du baume au cœur et surtout, surtout, continuez à vivre pleinement et à profiter de chaque instant.

Une intention particulière pour notre doyenne sera dite le samedi 4 mai 2024, à l'office de 17h à Thierenbach.

A l'aube de cet événement rarissime nous avons jeté un coup d'œil sur la pyramide des âges et repéré les nonagénaires qui vous suivent de près : M. Claude FRICKER né en 1926 - M. Joseph BOLTZ né en 1932 - Mme Eugénie CLEMENTZ née en 1932 - M. Joseph LAPP né en 1932 - Mme Renée MOEGEN née en 1932 et Mme Sophie MONA-KACZMAR née en 1934.

**Les doyens du village sont** aujourd'hui : Mme Jeanne POGGI pour les femmes et M. Claude FRICKER chez les messieurs. M. Lucien ALTHEIMER étant parti voguer vers d'autres cieux il y a quelques semaines. ■



## Joyeux anniversaire - Mme Marie Claire Stoecklé - Kappeler

Le 29 Janvier 2024, la municipalité a eu le plaisir de mettre à l'honneur Mme Maire Claire Stoecklé pour son 85<sup>ème</sup> anniversaire. A cette occasion, nous avons eu beaucoup de plaisir à trinquer avec elle et son époux André qui lui aussi fêtera ses 85 ans en fin d'année.

Atteindre cet âge vénérable est une réalisation importante, une étape méritant d'être célébrée. On dit souvent que la vie est un voyage plein d'aventures et de péripéties... mais lorsqu'on arrive à 85 ans, c'est le moment de se remémorer les souvenirs et les accomplissements de toute une vie durant laquelle vous avez eu le temps de voir tant d'événements, de prendre conscience de tant de choses, vous avez été témoin de tant de changements et de progrès, vous avez côtoyé tant de personnes !

Comment ne pas évoquer les noms des personnalités telles que Claudia Cardinale, Sophie de Grèce - reine d'Espagne, Michèle Mercier, Eve Ruggieri, Marina Vlady, qui comme vous, ont marqué de leur empreinte ces années !

Dites vous bien que « vieillir n'est pas pour les peureux » ! Vous devez être courageux pour affronter les rides, les douleurs articulaires et le fait que vos lunettes semblent toujours disparaître (même quand elles sont sur votre tête). Et puis après tout n'est-ce pas génial d'apprécier les petites choses du quotidien, de goûter au plaisir de regarder les jeunes s'agiter pendant que vous pouvez vous détendre tranquillement avec une tasse de thé ?

Après la photo d'usage, maire et adjoints ont réitéré leurs souhaits pour que cet anniversaire soit exceptionnel. ■

## Joyeux anniversaire - Mme Sophie Mona-Kaczmar

Le 5 Février 2024 Mme Mona Sophie entourée de trois de ses enfants a accueilli la municipalité pour fêter son 90<sup>ème</sup> anniversaire. C'est un moment très convivial que nous avons passé à ses côtés et ce fut l'occasion de montrer toute notre admiration pour tout ce qu'elle a vécu durant presque un siècle !

C'est avec un immense plaisir que nous avons partagé avec elle ce moment. Ses enfants ont tout mis en œuvre pour célébrer, dans la joie et la reconnaissance des années partagées, cette journée aussi spéciale que leur chère maman.

Bien qu'elle ait du mal à se déplacer, son esprit est toujours aussi vif, une qualité qui lui permet d'analyser et de commenter l'actualité, mais aussi de voir le quotidien avec beaucoup d'humour.

Son quotidien est aussi agrémenté par la présence de son chat qui a le privilège de pouvoir bénéficier d'une terrasse personnelle bien aménagée et sécurisée lui permettant d'aller et venir à sa guise sans risquer de se faire happer par les voitures déboulant dans la rue de Rimbach!

Mme Sophie Mona fait partie de ces personnes qui à 90 ans pensent plutôt avoir 18 ans avec 72 ans d'expérience ... et si le chemin de la vie n'a pas toujours été facile, s'il y a eu des obstacles à franchir, des rivières à traverser, des montagnes à gravir, nous lui souhaitons que le reste du voyage soit une belle promenade ensoleillée !



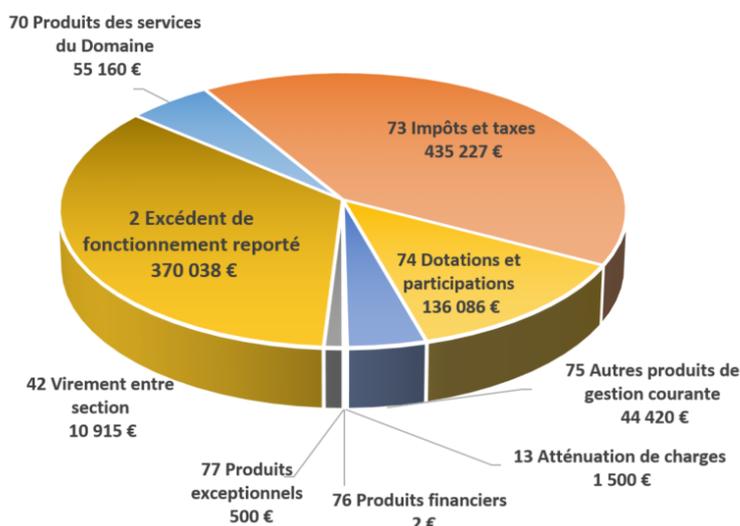


# Le Budget primitif général 2024

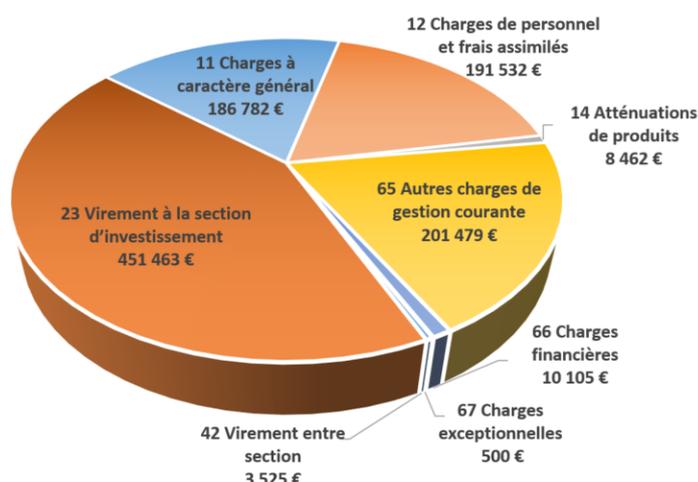
Projet budgétaire pour l'année 2024 qui tient compte de l'inflation et de la hausse des coûts à tous les niveaux, énergie, assurances, etc...

## Budget prévisionnel de Fonctionnement équilibré en Dépenses & Recettes à 1 053 848.53 €

### BP 2024 - RECETTES DE FONCTIONNEMENT



### BP 2024 - DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



## Budget prévisionnel d'Investissement équilibré en Dépenses & Recettes à 1 153 862.99 €

INVESTISSEMENTS DEPENSES		BP 2024	
		RAR*	NX CREDITS
001	Solde d'exécution la section d'investissement		257 294.73 €
16	Emprunts et dettes assimilés		68 200.00 €
165	Dépôts et cautionnement reçus		1 490.00 €
20-21-23	Travaux reportés	109 651.83 €	
20-21-23	Nouveaux travaux		698 207.96 €
040	Opération d'ordre de transfert entre section		915.47 €
041	Opérations patrimoniales		18 103.00 €
		<b>109 651.83 €</b>	<b>1 044 211.16 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>1 153 862.99 €</b>	

INVESTISSEMENTS RECETTES		BP 2024	
		RAR*	NX CREDITS
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé		350 252.08 €
1022	FCTVA		44 967.00 €
10226	Taxe d'aménagement		3 000.00 €
13	Subventions	16 694.48 €	119 956.00 €
16	Emprunt		150 000.00 €
165	Dépôt et cautionnement reçus		1 490.00 €
276	Autres créances immobilisées		4 411.90 €
040	Opération transfert entre section		3 525.24 €
041	Opérations patrimoniales		8 103.00 €
021	Virement de la section de fonctionnement		451 463.29 €
		<b>16 694.48 €</b>	<b>1 137 168.51 €</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>1 153 862.99 €</b>	

\* RAR : Reste à Réaliser

## Le conseil municip@l en bref

Vous pouvez retrouver les délibérations du conseil municipal sur le site internet de la commune :

<https://jungholtz.fr/informations-communication/ordre-du-jour-des-reunions-du-conseil-municipal/>

et sur le panneau d'affichage à l'extérieur de la mairie.

# Vote des taux des impôts directs locaux

L'élaboration du budget 2024 a dû tenir compte des réalités budgétaires, tous nos efforts aujourd'hui se portent sur les leviers susceptibles d'être activés pour nos futures réalisations au service des habitants et du cadre de vie.

Ci-après un extrait des délibérations de la séance du conseil municipal du 25 mars 2024.

*Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.*

*Il rappelle que le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté depuis 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, les logements vacants depuis plus de deux ans le conseil municipal ayant pris une délibération pour l'assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (Délibération du 03 avril 2023).*

	Bases effectives 2023	Bases prévisionnelles 2024	Variation des bases (2024/2023)	Produit prévisionnel 2024	Variation des Produits (2024/2023)
<b>TFB</b>	1 057 850 €	1 098 000 €	40 150 €	306 232 €	11 198 €
<b>TFNB</b>	11 286 €	11 700 €	414 €	5 433 €	192 €
<b>TH</b>	37 777 €	52 200 €	14 423 €	5 925 €	1 637 €
<b>TOTAL</b>				317 590 €	13 027 €

Monsieur le Maire constate une hausse prévisionnelle des produits fonciers pour 2024 de 13 027 € liée à l'augmentation des bases d'imposition. Il convient de rajouter à ce montant une somme prévisionnelle de 19 521 € (allocations compensatrices (788€) + coefficient correcteur (18 733 €)).

**En conséquence, Monsieur le Maire propose de maintenir les taux comme suit :**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve cette proposition à l'unanimité.

	Taux des ménages 2023	Taux approuvés 2024
<b>TFB</b> taxe foncière sur les propriétés bâties	27.89 %	27.89 %
<b>TFNB</b> taxe foncière sur les propriétés non bâties	46.44 %	46.44 %
<b>TH</b> taxe d'habitation	11.35 %	11.35 %

## AGSPJ - INVESTISSEMENT REALISE



## La GMJ de Jungholtz

### présente son tout nouveau spectacle à l'Ed&N de SAUSHEIM

L'AGSPJ, Association de Gestion de la Salle Polyvalente de Jungholtz vient d'acquérir une armoire sur mesure pour un rangement optimum de toute la vaisselle mise à disposition des occupants de la salle.

Ce projet, nécessitant une réalisation solide, sur mesure, en bois massif, pouvant supporter des charges importantes et une manipulation de 'type collectivité' a été réalisé au CLU de Bollwiller.

Le financement de cet investissement a pu être fait grâce aux bilan positif de certaines manifestations organisées par l'AGSPJ tel que le 'Carnaval' !

Rien de mieux que des événements ludiques et festifs pour dynamiser une commune et insuffler une nouvelle énergie et créer une atmosphère stimulante et propice à la collaboration, la solidarité et l'entraide. ■



Cette année encore, l'association GMJ créée il y a 37 ans, prépare activement son grand spectacle annuel qui aura lieu le vendredi 28 et samedi 29 juin 2024.

#### Grande nouveauté cette année !

Le spectacle sera organisé dans la prestigieuse salle de l'Ed&N à SAUSHEIM.

La GMJ compte plus de 180 membres (enfants dès 3 ans, adolescents, adultes et seniors) et propose à ses adhérents un programme varié d'activités physiques et sportives adapté à son âge et à sa condition physique : éveil à la danse, danse (modern'jazz, contemporain,...), gymnastique d'entretien adultes/seniors.



L'encadrement des séances est assuré par des animatrices diplômées, à la salle polyvalente de Jungholtz.

Les animatrices, épaulées par les membres du comité de la GMJ, effectuent également un grand travail de création afin de pouvoir, chaque fin de saison, présenter un nouveau spectacle qui connaît toujours un très grand succès.

Cette année, leur nouveau spectacle est intitulé « La croisière s'amuse » ! Plus de trente chorégraphies emporteront les spectateurs dans le tourbillon d'un voyage sur un bateau de croisière.

Pour y assister, rien de plus simple ... rendez-vous directement sur le site de l'Ed&N donc à vos agendas, la billetterie sera ouverte un mois avant le spectacle !

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la GMJ par mail : [gjm.jungholtz@gmail.com](mailto:gjm.jungholtz@gmail.com) ou par téléphone au 06.27.24.22.95.

# DOSSIER TRAVAUX



## Acquisitions et travaux prévus pour 2024

- ✓ Travaux complémentaires réseaux secs rue des cigognes - Montant : 5 616 TTC
- ✓ Prolongement du réseau collecte eaux pluviales rurales rue des cigognes - Montant : 1 770 TTC
- ✓ Fourniture et pose d'un cadre et de trappe en fonte ; fourniture et mise en œuvre de béton de finition sur une épaisseur de 15 cm en partie arrière des pavés y compris lissage de surface ; fourniture et pose d'un regard en béton - Montant : 3 588.00 TTC
- ✓ Fourniture et mise en œuvre de BBSG 0/10 sur une épaisseur de 4cm y compris préparation de la surface réglage et compactage Montant : 2 628.00 TTC
- ✓ Alimentation WC, lavabo et chauffe-eau au sous-sol de la mairie - Montant : 4 047.90 € € Entreprise : MOSTEIRO SARL
- ✓ Négociation d'un nouveau contrat fourniture et abonnement gaz pour une durée de 36 mois - Montant : 18 213.08 € TTC / annuel soit 114.36 € MWh Entreprise : Caléo - rappel : le précédent contrat CALEO, échu au 31/12/2023 avait été signé le 24/12/2021 pour une durée de 24 mois et un montant de 12 845.45 € soit 92.70 € / MWH
- ✓ Renouvellement du contrat location-maintenance du système de sauvegarde informatique 'REX BACKUP' 4 terra et un PC - Montant : 1 504 € HT / trimestre.

## Travaux rue de la chapelle et rue de la forêt

La commune de Jungholtz, Maître d'ouvrage de la voirie et ses ouvrages de collecte d'eaux pluviales associés et la communauté de communes de la région de Guebwiller, Maître d'ouvrage des réseaux collectifs d'eaux usées, d'eaux pluviales urbaines et d'eau potable, ont décidé de réaliser simultanément des travaux de renouvellement du réseau d'eaux usées, de création du réseau d'eaux pluviales urbaines, de renouvellement du réseau d'eau potable et de reprise des enrobés de surface sans aménagement de la voirie et avec enfouissement des réseaux secs dans la rue de la forêt et la rue de la chapelle à Jungholtz.

Pour éviter que plusieurs entreprises n'œuvrent dans le même espace ou de devoir le rouvrir successivement par chaque intervenant, il est envisagé de procéder à une **co-maitrise d'ouvrage** pour l'exécution des travaux relatifs à ces différentes conduites.

### Le programme des travaux est le suivant :

1. Création de réseau mixte d'eaux pluviales (eaux pluviales urbaines + voirie)
2. Création d'un réseau d'eaux pluviales de voirie strict
3. Création d'un réseau d'eaux pluviales urbaines collectant des eaux forestières

La communauté de Communes de la région de Guebwiller s'assurera du financement et du préfinancement ( part commune de Jungholtz) de l'opération selon l'estimatif ci-dessus détaillé.

La commune de Jungholtz remboursera la CCRG des dépenses qui lui incombent sur la base des décomptes fournis par ce

dernier qui différencieront la part de chaque organisme

Maître d'ouvrage - CCRG	
Réseaux / voirie	Estimation en € HT
Remplacement du réseau unitaire existant de la rue de la Chapelle et de la rue de la Forêt par un réseau d'eaux usées sur 245 mètres linéaires, y compris renouvellement de l'ensemble des branchements.	128 000,00 € HT
Création d'un réseau eau pluviale séparatif sur 275ml, y compris les branchements.	128 000,00 € HT
Renouvellement du réseau d'eau potable existant de la rue de la Chapelle et de la rue de la Forêt par un réseau AEP en fonte ductile sur un linéaire total de 260 mètres, y compris les branchements.	115 000,00 € HT
<b>Total</b>	<b>371 000,00 € HT</b>
Maître d'ouvrage - Commune de Jungholtz	
Reprise des enrobés de surface sans aménagement de voirie, avec enfouissement des réseaux secs.	275 000,00 € HT
<b>Total</b>	<b>275 000,00 € HT</b>

gestionnaire/ déléataire.



## Le sentier de découverte du vallon de Thierenbach

Le sentier de découverte du vallon de Thierenbach prend forme et verra prochainement l'installation des bancs puis l'installation des panneaux pédagogiques. L'équipe technique (Sylvain & Loïc) sous la direction du maire et de Francis ont déjà réalisé un travail remarquable de nettoyage des abords sur le premier tronçon situé sur le ban de la commune de Jungholtz. **Ce sentier sera à destination exclusive des marcheurs.** Chevaux, VTT et autres activités n'ont pas à emprunter ce sentier, d'autres circuits sont à leur disposition.



**RAPPEL**

## ELECTIONS EUROPEENNES

Date limite des inscriptions sur la liste pour la participation aux élections européennes.

**1<sup>er</sup> mai** : date limite d'inscription en ligne

**3 mai** date limite d'inscription sur les listes électorales en mairie.



## ÉLECTIONS EUROPÉENNES



9 juin

**2024**

### Déclaration préalable

(construction, travaux, installations et aménagements non soumis à permis de construire)

Il est important de déposer en mairie les déclarations d'ouverture de chantier et les déclarations d'achèvement de chantier.

(Formulaire Cerfa n°13404\*12)

Permet notamment de réaliser une construction nouvelle autre qu'une maison individuelle et d'effectuer des travaux (modification de construction existante, changement de destination).

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11646>

- Comment transformer un bureau ou un commerce en logement ?
- Déclaration préalable de travaux (DP)
- Doit-on obtenir une autorisation d'urbanisme pour creuser une cave ?
- Faut-il une autorisation d'urbanisme pour aménager des combles ?
- Faut-il une autorisation d'urbanisme pour : construire un balcon ? construire une mezzanine ou un étage supplémentaire ? faire une isolation thermique par l'extérieur (ITE) ? poser des panneaux solaires au sol ? poser des panneaux solaires sur un toit ?
- Maison : travaux extérieurs -
- Peut-on installer une caravane ou un mobil-home dans son jardin ?
- Peut-on reconstruire un bâtiment « à l'identique » après sa destruction ou sa démolition ?
- Quelle autorisation d'urbanisme déposer pour : installer une serre ? faire un ravalement de façade ? un agrandissement ou une surélévation ? changer ses fenêtres ou ses volets ou sa porte ? construire une véranda ? construire un garage ? faire des travaux de toiture ? faire une terrasse ? installer une fenêtre de toit ? installer une pergola ou un carport ? poser un boîtier de climatisation ou de pompe à chaleur ?
- Quelles sont les règles pour construire une clôture ?

## INFORMATIONS CITOYENNES

### Le plan Vigipirate a été rehaussé au dernier niveau «Urgence Attentat»

Le 24 mars 2024, compte tenu de la revendication de l'attentat de Moscou par l'organisation Etat islamique et des menaces qui pèsent sur notre pays, le Premier ministre a décidé de rehausser le plan à son niveau sommital « urgence attentat ».

Le durcissement de la posture Vigipirate associé à l'évolution de l'état de la menace fait porter un effort plus particulier sur la sécurité :

- des bâtiments à usage d'enseignement et des lieux de culte ;
- des rassemblements festifs, culturels et religieux ;
- des transports et des bâtiments publics et institutionnels.

Ces mesures Vigipirate traduisent la volonté du Gouvernement en termes de préparation, de vigilance et de réaction face à la menace terroriste.

La plateforme [www.vigipirate.gouv.fr](http://www.vigipirate.gouv.fr) permet d'avoir un éclairage plus précis et ainsi «faire face ensemble».

### BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

**Le vendredi 17 mai à 16h30**, le petit théâtre de enfants présentera au public "**Les Musiciens de Brême**". Il y aura aussi des séances pour les classes de l'école dans la même semaine, du 13 au 17 mai 2024.

**Début septembre** la bibliothèque municipale de Jungholtz fêtera le 40<sup>ème</sup> anniversaire de sa création et proposera une exposition sur le thème de "**L'école autrefois**".

Nous avons déjà rassemblé quelques photos de classe et du matériel pédagogique utilisé autrefois. Si vous avez des photos qui gentiment dorment dans vos tiroirs, vous pouvez soit les scanner en haute résolution et les transmettre au secrétariat de mairie, soit les déposer à la mairie sous enveloppe à votre nom, le temps pour nous de les scanner pour les besoins de l'exposition, elles vous seront très rapidement restituées.

**Rappel** : le tarif annuel de la bibliothèque est de **5 € par famille**.



Avez-vous une idée du nom de cette religieuse ? Et des enfants ?

Les livres disponibles pour enfants et pour adultes sont divers et variés.

### Un ouvrage en particulier vous intéresse ?

Nous pouvons en faire la demande à la bibliothèque d'Alsace et le faire rapatrier sur Jungholtz. N'hésitez pas à en faire la demande via mail auprès des gestionnaires de la bibliothèque.

Mail : [bibliotheque-jungholtz@gmail.com](mailto:bibliotheque-jungholtz@gmail.com)



### Quête concernant la lutte contre le cancer

Dans le cadre de la lutte contre le cancer, comme tous les ans, une quête est organisée dans notre village. Nos quêteuses bénévoles passeront à votre domicile entre le 4 avril 2024 et le 31 mai 2024.

**Un grand merci de l'accueil que vous leur réserverez et de votre soutien.**

### Lorsqu'un élu rencontre des élus !

M. KOUDO Koudjo de NOTSE, en visite chez son fils, habitant de Jungholtz, a rencontré le Maire et les adjoints.

Instituteur, directeur d'école, parlementaire élu à plusieurs reprises et actuellement adjoint au maire de son village natal Kpédomé (situé à une centaine de kilomètres de la capitale Lomé), il est venu échanger avec les élus locaux. Une belle rencontre conviviale et très instructive.



# La vie dans le village

## Exposition avicole

Le dernier week-end du mois de janvier 2024, lapins et volailles se côtoyaient dans la salle polyvalente de Jungholtz. Dès vendredi, ce sont 131 sujets qui ont été présentés aux juges pour ce "concours de beauté" et l'évaluation de leur conformité par rapport au standard de leur race.



C'est grâce à la présence des jeunes éleveurs d'associations amies que cette exposition a pu se tenir et que onze races de volailles et vingt sept races de lapins ont été présentées aux visiteurs et aviculteurs éclairés. Cette diversité mais aussi la qualité des sujets exposés a eu un impact stimulant et présage encore de belles expositions à venir...



Les nombreux visiteurs ont également pu admirer les œuvres artistiques des élèves des classes de maternelles et primaires des écoles de Jungholtz et Wuenheim. Des dessins 'grand format' qui ont égayé cette exposition de façon spectaculaire. Bravo aux élèves et un grand merci aux enseignants qui soutiennent ces projets. "Nos jeunes ont du talent" !



Lors de l'inauguration officielle du samedi, plusieurs membres de l'association ont été mis à l'honneur. Ainsi le 'Coq d'Or' a été décerné à : M. Guy Breta, M. Nathanaël Duflot, M. Jean-Marie Gebel, M. Christian Rudler et M. Gérard Wagner.

Puis Monsieur Albert Durr, Président du comité du Haut-Rhin de la Renaissance Française, a remis la médaille de bronze Solidarité et Valeur à M. Guy Bihry, vice-président de l'association et engagé dans le mouvement avicole et musical de longue date.



Le dimanche 14 avril lors de l'assemblée générale de l'Union des Aviculteurs du Haut-Rhin, Mme Marie-Rose Laucher et M. Pierre Laucher ont reçu,



respectivement la médaille de bronze et la médaille d'argent de la Renaissance Française Solidarité et Valeur.

Les éleveurs sélectionneurs d'animaux de basse-cour sont "les passeurs" d'un savoir-faire ancestral, dont la vocation est de sauvegarder la biodiversité génétique de ces races anciennes qui font partie intégrante du patrimoine de l'humanité car élevées pour certaines depuis plusieurs millénaires. Depuis plus d'un siècle, les associations avicoles alsaciennes participent à l'animation des villages, et créent du lien social en tissant des réseaux de proximité et d'entraide. Ces moments de convivialité et de rencontres, nous essayons de les faire perdurer. Toute l'équipe 'restauration' était donc à pied d'œuvre pour régaler les convives avec le traditionnel 'Bœuf Gros Sel', revisité par Michel notre "cuisinier" du week-end ☺.



# La vie dans le village

## Pâques - Chasse aux œufs

La chasse aux œufs prévue le Lundi de Pâques, 1<sup>er</sup> avril a été reporté au dimanche 7 avril en raison d'une météo trop froide et trop pluvieuse. Une décision de dernière minute mais fort appréciée puisque le dimanche suivant le soleil était au rendez-vous pour le plus grand bonheur des jeunes de 3 à 10 ans qui se sont élancés dans la course.



Préparation des sachets d'œufs en chocolat.



Monsieur le Maire, les adjoints, les conseillers municipaux et l'ensemble du personnel communal vous souhaitent de Joyeuses fêtes de Pâques

Trois groupes comptabilisant au total cinquante jeunes des villages de Jungholtz, Rimbach-Zell, Rimbach et Wuenheim sont partis à la recherche de leur butin.

Le règlement expliqué avant le départ était aussi affiché à plusieurs endroits dans le parc, pour permettre à chaque enfant de remplir son panier avec les œufs factices avant d'aller au "camp de base" faire contrôler ses trouvailles et les échanger contre de vrais œufs en chocolat.



En attendant le top départ ....



### Mais d'où vient donc cette tradition ?

Selon l'historien Gilles Bertrand on peut considérer les 'Lupercales', célébrations qui avaient lieu dans la Rome antique à la mi-février, comme les prémices du carnaval." Pour autant, cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas eu plus tôt des manifestations de réjouissance lors des quelques jours précédant l'entrée en Carême ou pour marquer une pause festive pendant la longue saison hivernale.

Les formes d'expression carnavalesque sont très anciennes : de l'usage des masques à la bombance, de l'idée de clore une saison à celle d'inversion de l'ordre du monde pendant un petit nombre de jours déterminé. Déjà, plus de 2000 ans avant Jésus-Christ, les Mésopotamiens pratiquaient des rites d'inversion comme les «Sacées», avec des souverains fictifs et éphémères. Le souci de mesurer le temps avait aussi amené les Romains à organiser toute une série de rituels païens, liés aux astres ou aux étapes de l'année. La fête des Fous témoigne, quant à elle, d'un temps plus récent, entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle, période où l'Église catholique est omniprésente. Cette puissance ecclésiastique crée le besoin d'en mimer l'inversion à travers des sermons bouffons, des cantiques à double sens ou des mascarades avec cortège dans les villes.

La vocation première du carnaval était donc d'offrir au peuple un moment de liberté et d'allégresse et de livrer, au passage, des messages politiques.

### L'édition 2024 du carnaval de Jungholtz a été pleine de surprises et d'imprévus !

Une trentaine de chars parqués sur la route de Soultz, en-dehors du village pour épargner les nuisances sonores aux riverains et les incivilités de la part de carnavaliers peu scrupuleux durant ce temps d'attente, attendaient 14h30 pour se rendre au 'Prés du Vallon' point de départ de la cavalcade. Malheureusement, malgré une préparation minutieuse et plus d'une vingtaine de personnes bénévoles pour encadrer le défilé, épaulées par la gendarmerie et les Brigades Vertes, le cortège a été stoppé dans son élan !

Oui cette édition 2024 a été victime de **trois incidents simultanés** non prévisibles. Deux personnes, à deux endroits différents du village, ont dû être évacuées par les sapeurs-pompiers (arrivés très rapidement sur les lieux) pour des raisons de santé, sans aucun lien avec la cavalcade, contrairement à ce qui est colporté par les réseaux sociaux. De plus un char a eu du mal à redémarrer, ce qui a également retardé le départ du cortège qui finalement a pu partir à 16h15 au lieu de 15h.

Oui la route de Rimbach était bloquée durant ce laps de temps et la déviation mise en place ne pouvait être empruntée par les automobilistes puisque les chars étaient à l'arrêt sur une centaine de mètres du tronçon que devait justement prendre cette déviation !

L'organisation préparée en amont des festivités avait tenu compte des nombreuses remarques des années précédentes pour éviter le maximum de nuisances aux riverains. Les carnavaliers avaient tous reçu une charte à respecter, la déviation mise en place devait permettre une fermeture de la route de 20 minutes maximum, le temps pour les chars de faire demi-tour. La réunion de débriefing du 17 avril, avec les services de la gendarmerie et les brigades vertes a permis de lister les points à améliorer, tout en laissant un goût amer aux organisateurs, bombardés de courriers et commentaires sur les réseaux sociaux, les uns plus virulents que les autres.

Peut-être qu'on ne dit pas assez qu'il est trop facile de vouloir bénéficier d'un village animé, de profiter à un instant 'T' d'un concert ou d'un événement festif MAIS de réclamer et jeter la pierre sur Pierre, Paul et Jacques qui justement se démènent bénévolement pour organiser ces manifestations ouvertes à tous, dès lors que l'un de ces événements vient déranger son confort personnel. Un village, pour créer du lien social, créer des rencontres et ne pas être simplement transformé en village dortoir a besoin d'organiser des événements qui s'échelonnent tout au long de l'année. Des moments de convivialité, qui permettent aussi d'apporter un apport financier aux associations qui les organisent pour les faire fonctionner et prospérer ! A noter que le bilan positif du Carnaval 2024 a permis à l'AGSP d'investir dans une nouvelle armoire sur mesure et de la vaisselle pour équiper la salle polyvalente !

Peut-être qu'on ne dit pas assez que le Carnaval, c'est de la joie, de la bonne humeur, que c'est de nombreuses personnes dans la rue toutes générations confondues, toutes catégories sociales confondues, les regards brillants des enfants. Ne pourrait-on pas durant les quelques heures que dure cette manifestation faire preuve d'un peu de clémence et de compréhension. D'autant que la communication a été faite bien en amont de la date de l'événement, que les risques de perturbations potentielles ont été annoncés que l'information avait été donnée aux établissements du secteur accueillant du public.

Bien entendu sans pour autant excuser les débordements inadmissibles, et condamnables, mais ceci est encore un autre débat ; malheureusement la société actuelle récolte les fruits d'années de laxisme éducatif et de non respect des autres et du bien des autres !

Retenons ce beau commentaire et cette photo de Astrid Mainault paru dans la presse quotidienne : « L'une des magnifiques images de ce début de carnaval aura été la joyeuse rencontre entre deux formations musicales, la fanfare de Soultz et la Haxa Gugga de Rouffach, qui ont profité de l'occasion pour régaler les spectateurs d'un petit bœuf de leur cru. »



# Carnaval

# Retour en images...



# État Civil

Si vous constatez un oubli ou que vous ne souhaitez pas qu'une information relative à un événement d'état civil apparaisse dans le bulletin municipal, n'hésitez pas à le signaler, de préférence par mail.

## ▶▶ Grands Anniversaires (70 ans et plus)

### AVRIL

ADAM née CHRISTMANN	Marie Odile	29/04/1943
ANSEL	Eugène	11/04/1938
BALDINGER	Robert	27/04/1943
BALDINGER née KLEIN	Mireille	01/04/1952
BALDINGER née MURE	Monique	06/04/1940
BOLTZ née HEYER	Lucie	25/04/1938
BLUM	Christian	27/04/1954
BRUCKER	Antoine	27/04/1942
HEINRICH née MUNCH	Francine	07/04/1946
HUG	Gilbert	21/04/1942
KAUFFMANN née LENDER	Emilienne	15/04/1938
KIHL	Roland	04/04/1944
KURST	Gérard	25/04/1947
LACOTE née BURGER	Violette	09/04/1947
MANZONI	Anne Marie	02/04/1952
MARQUES DA SILVA	Emilia	07/04/1947
N'GUYEN DIN XUAN née HENSELEN	Michèle	05/04/1954
PEQUEGNOT	Claude	05/04/1954
WEHRLÉN née BERBETH	Marie-Hélène	17/04/1946
SCHWAMM née DEL SOL	Christiane	12/04/1954

### MAI

BURGER née SEILLER	Bernadette	23/05/1950
CHRISTMANN née NEHR	Marie	07/05/1944
DE OLIVEIRA	Abilio	12/05/1935
HARTMANN née BAUER	Andrée	08/05/1943
LACOTE	Etienne	19/05/1949
LANGBOUR	Christian	14/05/1953
LAUCHER	Francis	17/05/1954
LAUCHER née HEINRICH	Marie Rose	23/05/1949
MUNSCH	Jean-Jacques	30/05/1953
<b>POGGI née MEYER</b>	<b>Jeanne</b>	<b>05/05/1924</b>
ROESCH	Jean-Marie	15/05/1949
WAGNER	Gilbert	30/05/1951
WELKER	Jean-Pierre	03/05/1952

### JUIN

ALTHEIMER née ROTH	Jeanine	20/06/1954
BADER	Henri	04/06/1950
BALDINGER	Jean Paul	22/06/1947
BALDINGER	Jean-Pierre	29/06/1951
BLUEM	Pierre	16/06/1941
BRUCKER née BRACH	Marie	11/06/1944
CRASSOUS	Josiane	06/06/1950
ELSAESSER	Jean	16/06/1942
FEDER	Jean	11/06/1953
GIARDINO née POGGI	Marie	25/06/1948
GROS	Jean Pascal	02/06/1953
HAEGER	Germain	11/06/1953
SCHLURAFF née SCHOLLER	Marie-Françoise	16/06/1951
WEHRLÉN	Gilbert	16/06/1953
WEHRLÉN	Jean-Pierre	18/06/1947
ZIEGLER née LAMBERT	Marcelle	25/06/1935

## ▶▶ Naissances ...



## ▶▶ Mariages



**Cynthia FISCHETTI & Geoffrey BOSC**  
le 13/04/2024

**Amandine COURTAIS & Laurent HABIS-REUTINGER**  
le 20/04/2024

Toutes nos Félicitations, que la joie et le bonheur guident chacun de vos pas, chacun de vos gestes, dans cette merveilleuse aventure qu'est la vie d'un couple.

## ▶▶ Décès

**Lucien ALTHEIMER** né le 06/07/1926 - † 06/03/2024  
Coude à coude avec M. Claude FRICKER, Lucien avait le statut **de doyen du village**. Il est décédé à quelques semaines de son 98<sup>ème</sup> anniversaire.

Par tous les temps il allait marcher dans les sous-bois et dans les environs du village, toujours actif et souriant il aimait aussi l'accordéon et la bonne musique.



**Christiane BLUEM** née le 23/07/1945- † 21/04/2024



En ces moments difficiles, nous exprimons nos plus sincères condoléances aux familles en deuil.

## Dates à noter

<b>5 au 13 Mai</b>	Thierenbach Pèlerinage des Gens du Voyage
<b>8 Mai à 11h</b>	Commémoration du 79 <sup>ème</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945
<b>8 Mai à 17h</b>	Film 'Gardien du phare de Thierenbach' à Thierenbach
<b>17 Mai à 16h30</b> à la Bibliothèque	La petite troupe des enfants présentera au public un sketch "Les Musiciens de Brème" Le spectacle réservera des surprises...
<b>28-29-Juin</b>	GMJ spectacle annuel
<b>30 Juin</b>	Marché aux puces
<b>13 Juillet</b>	Soirée 'Guinguette'
<b>28 Septembre</b>	Journée Citoyenne

Commune de  
**Jungholtz**

### MAIRIE

#### HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC



Lundi	9h à 12h	17h à 18h
Mardi	9h à 12h	-
Judi	-	14h à 16h

Permanence du Maire et des élus  
**lundi de 18 à 20h ou sur rendez-vous**  
Téléphone 03 89 62 22 11  
mairie.jungholtz@wanadoo.fr

Pour suivre toute l'actualité de la commune :



<https://www.facebook.com/Commune de Jungholtz>



<https://jungholtz.fr/>